

Initiatives parlementaires

quons de discipline. Nous ne voulons pas recycler.» Je regrette, mais je ne peux pas être d'accord avec lui.

Les Canadiens sont bien plus avancés que leurs politiques à cet égard. Ils tiennent beaucoup aux évaluations environnementales indépendantes. Ils veulent que le gouvernement ait les moyens d'intervenir lorsqu'un projet privé est contraire à l'intérêt public. Ils veulent être sûrs que ceux qui font les évaluations environnementales n'ont pas tout d'abord leurs propres intérêts économiques à coeur, qu'ils sont en mesure de réfléchir et de se montrer vraiment objectifs.

Nous pourrions atteindre ce but en adoptant la motion. Nous devrions tous l'appuyer de tout coeur et encourager de notre mieux son parrain pour qu'elle soit adoptée avec l'appui de tous les partis.

Je pense à un domaine précis où nous pourrions nous servir de cette motion en premier lieu, peut-être après l'avoir légèrement modifiée. Ce n'est peut-être pas possible dans le cadre des initiatives parlementaires, mais nous pourrions renvoyer la motion à un comité, nous former en comité tout de suite et apporter les modifications nécessaires, afin que la motion puisse s'appliquer autant à la construction d'installations qu'à la destruction d'installations. Ainsi, elle s'appliquerait au problème de VIA Rail.

Je tiens à féliciter le député d'avoir présenté sa motion. Je félicite également ses collègues qui ont cherché à faire dérailler l'initiative du gouvernement concernant VIA Rail, en acceptant d'organiser des audiences publiques. En effet, je crois que de telles audiences, qui pourront avoir lieu grâce au vote majoritaire du Comité des transports, permettront d'examiner en détail tous les aspects environnementaux de la question de VIA Rail.

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe): Madame la Présidente, je voudrais me joindre à mon collègue du Parti libéral pour appuyer la motion. Je veux bien appuyer cette motion, mais je dois faire observer à la Chambre qu'elle ne contribue pas vraiment à faire progresser le débat, notre grand débat sur la protection de l'environnement et sur le développement durable.

Je veux également rappeler à la Chambre que le député de Fraser Valley-Est, l'auteur de la motion, occupe ces fonctions depuis de nombreuses années et qu'il est du côté ministériel depuis que le gouvernement a pris le pouvoir en 1984.

La population est de plus en plus déçue des belles paroles de ce gouvernement qui ne sont jamais accompagnées de gestes concrets. Comme je l'ai dit plus tôt, j'appuie la motion, mais non sans un brin de cynisme. J'espère seulement que cette motion n'est pas un autre exemple de belles paroles vaines. Dans l'état de crise que nous vivons, nous ne pouvons nous contenter de paroles. Nous avons besoin de gestes. Je vous le demande, qu'avons-nous à faire de paroles si rien ne se fait? Permettez-moi de répondre à cette question. Le gouvernement nous inonde de plus en plus de belles paroles, mais prend les mauvaises mesures.

Le ministre de l'Environnement a promis que tous les mégaprojets feraient l'objet d'une évaluation environnementale. Que se passe-t-il dans le cas du projet Rafferty-Alameda? Il incombe au gouvernement de réaffirmer son engagement à l'égard de ce processus ou d'en créer un autre. J'ai écouté le député de Fraser Valley-Est lorsqu'il lisait, dans la lettre du ministre de l'Environnement, qu'un nouveau processus était sur le point d'être mis en oeuvre. Eh bien, nous comptons là-dessus parce que, jusqu'à maintenant, nous avons entendu dire bien des choses, mais nous avons vu bien peu de réalisations.

Avant de parler de mégaprojet, il faudrait d'abord en donner la définition. Le bilan est peu concluant sur l'application du PEEE pour l'instant. Toute décision relative aux finances, à la défense, à l'agriculture ou aux forêts devrait s'accompagner d'une évaluation des effets sur l'environnement. Il faudrait, par exemple, envisager la TPS comme un mégaprojet et la soumettre à une évaluation environnementale. Telle qu'elle se présente, elle est néfaste pour l'environnement. Les bicyclettes seront taxées au même taux que les automobiles. L'essence et le combustible au même taux que les cellules solaires. Donc, quand nous parlons de développement durable, d'évaluation environnementale et de mégaprojets, nous devons songer à autre chose qu'aux barrages et aux puits de pétrole. Nous devons penser à des entreprises d'envergure comme le régime fiscal.